

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 8 décembre 2020**

L'an deux mil vingt le mardi 8 décembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/12/2020

Date d'affichage 03/12/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Procurations : 2

**Etaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Monsieur David LECARPENTIER.

**Était absents excusés** : Madame Florence CHASSÉ a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Anaïs LAUTRU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN.

**Était absent non excusé** : Madame Chrystel VINCENT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

**ACHAT DEFIBRILLATEURS (DAE)**

Le décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 impose aux propriétaires d'établissement recevant du public (ERP) l'installation de Défibrillateur Automatisé Externe. (DAE).

Aux vues des différents établissements présent sur la commune (Salle des fêtes, Etablissement Scolaire, Mairie ; Eglise ; Terrain de sports) il convient de mettre en place 3 DAE situé aux endroits suivant :

- Mairie
- Salle des fêtes
- Terrain de sports

Aux vues de la configuration de notre commune il convient de procéder à une installation en extérieur de ces différents.

Il a été demandé différents devis, récapitulé dans le tableau suivant.

	M.P.C	DEFIBRIL	SCHILLER
2 Défibrillateurs Philips	4024.70 €	/	/
3 Défibrillateurs Zoll	/	4920.90 €	4402.00 €
Maintenance annuelle	520 €	360 €	417 €

Monsieur Le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise DEFIBRIL.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 décembre 2020.

Le Maire, Anthony ROULLIER

